

serrures

La majorité des cambriolages dans les musées sont effectués par les portes d'entrée. La qualité des serrures, de l'accrochage des portes, de la gestion des clés sont des éléments majeurs concourant à la sûreté.

Les conseils techniques qui suivent devront être adaptés selon la configuration des lieux, les occupants et l'importance de l'établissement.

Pour des bâtiments dits complexes, avec plusieurs dizaines d'employés de statuts différents, il est possible d'utiliser un contrôle d'accès avec badges. Ce système, se substituant en partie aux serrures traditionnelles, apporte des éléments complémentaires de sûreté. Ils peuvent aussi être installés sur quelques portes « sensibles », les autres portes étant équipées de serrures de haute qualité.

LES CLÉS

Il existe un grand nombre de modèles de clés, que l'on peut classer parmi cinq grandes familles :

- les clés traditionnelles, dites clés à gorge (anneau, tige ronde et panneton). Les clés à double panneton offrent une bonne sûreté : elles sont employées notamment pour les monuments historiques ;
- les clés plates à dents, qui actionnent des goupilles ou des paillettes, sont les plus courantes. Elles offrent peu de garantie contre l'effraction, sauf si leur profil est particulièrement « travaillé » et que les ébauches de clés ne sont pas diffusées ;
- les clés plates à trous borgnes, d'origine suisse, n'offrent guère plus de garanties que les précédentes, à l'exception de celles fabriquées avec une très grande précision et une découpe particulière ;
- les clés dites à pompe, d'origine française, ont leur taille en bout, en cercle pour les clés rondes ou en ligne pour les clés plates. Les cylindres correspondants sont accessibles aux outils de crochetage. Par ailleurs, peu de ces profils est utilisable avec des cylindres de type européen ;

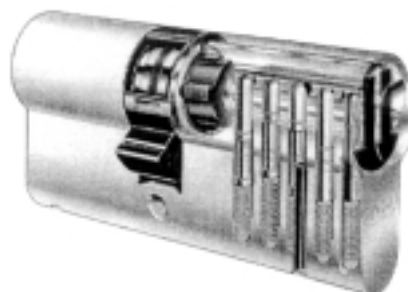
- les clés à taille angulaire (la rotation de la clé actionne des disques et non plus des goupilles et des ressorts) garantissent une plus grande résistance aux ouvertures frauduleuses et sur une plus longue période.

LE CYLINDRE

Les serrures peuvent être posées soit en applique sur une porte (avec un coffre ou boîtier apparent, dans les constructions anciennes notamment), soit en mortaise dans l'épaisseur de la porte (portes modernes). Dans les deux hypothèses, la serrure se présente à sûreté « intégrée » ou « rapportée » (cas où le cylindre est amovible).

Dans la première hypothèse, il est souhaitable d'utiliser des serrures avec clé à gorge, à double panneton, pour des portes à caractère historique (« Deny », par exemple). Dans la majorité des cas, on choisira une serrure à cylindre rapporté, au profil européen, qui permet un choix plus large de fournisseurs. En effet, tous les cylindres européens sont interchangeables et très faciles à installer dans des boîtiers de serrures déjà en place, quelle que soit leur marque.

La plupart des grands fabricants proposent dans leur gamme supérieure des cylindres européens de très bonne sûreté, dont les clés ne sont pas, ou très difficilement, reproductibles. On peut citer : Vachette Radial SI ; Laperche Diam XL ; Abloy Dislock Pro ; Dom ix10 ; Fichet Titan ; JPM Omega 2000 S ; Kaba Quattro S ; Bricard Chiffral ; Zikon SK7 ; Rubis Evva 3KS.



Cylindre de profil européen

(À titre indicatif, le prix unitaire d'un cylindre de ce type est de l'ordre de 600 F.)

Il est souhaitable, avant de procéder à une nouvelle répartition des clés, d'en vérifier, de façon pratique, la non-reproductibilité auprès de professionnels indépendants.

Un label NF-A2P est délivré pour certaines serrures, avec une, deux ou trois étoiles, selon leur durée de résistance à des actions destructrices. Il faut également veiller à ce que l'ensemble du bloc-porte ait une résistance globale.

ORGANIGRAMME DES CLÉS

Avec un système de clés hiérarchisées,

dit « organigramme », on peut permettre à des catégories de personnes d'ouvrir seulement certaines portes ou groupes de portes. Chaque personne peut se voir confier une clé particulière, ou un « passe partiel », lui donnant accès à un groupe de locaux, voire un « passe général » pour certains responsables.

L'organigramme des clés devra être mis au point avec le chef d'établissement, le chargé de la sécurité et le serrurier fournisseur, en tenant compte de toutes les contraintes de fonctionnement.

Exemple d'un organigramme de clés de musée

Portes	Localisation	Type	Côté intérieur	Côté extérieur	PG - Conservateur	PP 1 - Chargé de sécurité	PP 2 - Administration	PP 3 - Personnel de surveillance	PP 4 - Personnel technique	PP 5 - Équipe de ménage
Entrée de service	rez-de-chaussée	Applique	Cylindre	Cylindre	X	X	X	X	X	
Bureaux	2 ^e étage	Encastrée	Bouton	Cylindre	X	X	X			X
Expo permanente 1	rez-de-chaussée	Encastrée	Cylindre	Cylindre	X	X		X	X	X
Expo permanente 2	1 ^{er} étage	Encastrée	Cylindre	Cylindre	X	X		X	X	X
Expo temporaire	1 ^{er} étage	Encastrée	Cylindre	Cylindre	X	X		X	X	X
Atelier	2 ^e étage	Applique	Barre anti-panique	Cylindre	X	X			X	
Réserve 1	2 ^e étage	Applique	Bouton	Cylindre	X					
Réserve 2	2 ^e étage	Applique	Bouton	Cylindre	X					
Locaux d'entretien	rez-de-chaussée	Encastrée	Bouton	Cylindre	X	X		X	X	X
Circulations	2 ^e étage	Applique	Bouton	Cylindre	X	X	X	X	X	X
Bureau du conservateur	2 ^e étage	Applique	Cylindre	Cylindre	X					
Bureaux	2 ^e étage	Encastrée	Bouton	Cylindre	X	X	X			X
Salle audiovisuelle	rez-de-chaussée	Encastrée	Barre anti-panique	Cylindre	X	X			X	X

Dans un musée, la réalisation de l'organigramme est une étape importante, qui permet de responsabiliser les personnels et de séparer, par exemple, les types de locaux suivants : salles d'exposition permanentes, temporaires, conservation, administration, réserves d'œuvres, ateliers de restauration, de maintenance, locaux techniques, commerciaux, salle audiovisuelle

ou de conférences, ateliers pédagogiques, circulations générales, portes extérieures, de secours, etc.

Les cylindres et les clés sont ensuite fabriqués de façon à répondre aux besoins définis dans l'organigramme. Le système n'est pas figé et pourra intégrer des évolutions futures.

GESTION DES CLÉS

La gestion journalière et la remise des clés doivent être ensuite organisées de façon rigoureuse, afin de maintenir son niveau de sécurité à l'établissement, éviter les pertes ou les reproductions illicites.

Il faut :

- distribuer les clés aux seuls ayants droit, de façon restrictive ;
- réduire au minimum le nombre de passes généraux en circulation ;
- distinguer les utilisateurs : personnels titulaires, personnels employés temporairement ou extérieurs à l'établissement ;
- tenir un registre de remise et dépôt des clés (registre permanent et registre journalier) ;
- conserver les clés à l'intérieur de l'établissement dans un lieu sûr : des armoires sécurisées de gestion des clés peuvent être utilisées, permettant de conserver et de distribuer les clés de manière rigoureuse, selon une programmation établie en fonction des contraintes propres de l'établissement. Des armoires de type « Vigiclé » ou « Clavis », par exemple, contiennent de 20 à plusieurs centaines de clés.

Dans un musée moyen ou important, le système de clés (remplacement des cylindres et redéfinition de l'organigramme) sera renouvelé environ tous les dix ans.

SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DU PUBLIC ET DES PERSONNELS

Le choix de la quincaillerie des portes doit être effectué avec précision, en tenant compte des exigences réglementaires de sécurité du public et du Code du travail, mais permettant aussi de répondre aux critères de sûreté. On trouvera toujours des solutions techniques, à condition de choisir des matériels et matériaux adaptés.

Ainsi, les portes dites à barre anti-panique ne sont exigées que dans certains locaux à risques particuliers ; on leur préférera souvent des poignées classiques à béquille, avec commande à plusieurs points ou une crémone dite « pompiers ».

Pour les portes des réserves ou de locaux « sensibles », il existe en particulier des serrures dites « mégatroniques » laissant la sortie libre des personnes et assurant le verrouillage automatique du pêne dormant : ainsi la porte sera en permanence verrouillée de l'extérieur, et la sortie libre en venant de l'intérieur.

Contacts :

Serge LEROUX, tél. 01 40 15 35 06.

Commandant Yves LACROIX, tél. 01 40 15 34 14.